VIRGINIE BACOULON : « LE MASTER A RÉPONDU À MA PREMIÈRE ATTENTE, CELLE D'OBTENIR UN DIPLÔME RECONNU SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI »

Virginie BACOULON, reprise d'études "Master 2 Politiques sociales territoriales", 2018

« Le master a répondu à ma première attente, celle d'obtenir un diplôme reconnu sur le marché de l'emploi. »

Quel était votre parcours et votre situation professionnelle, avant de vous décider à reprendre vos études à l'UVSQ ? Quelles étaient vos motivations personnelles et professionnelles ?

Ma décision de reprendre des études a été le fruit d'une longue réflexion. Ma carrière professionnelle au sein d'un grand groupe de la téléphonie mobile stagnait depuis déjà plusieurs années et je ne voyais plus de perspectives d'évolution. C'est lorsqu'un premier Plan de Départ Volontaire s'est organisé, que tout a démarré. Je me suis tout de suite positionnée, mais sans avoir réellement de projet précis, si ce n'est celui de quitter la société. Dans ce cadre, j'ai rencontré un conseiller RH qui a bien remarqué la qualité de désespoir de ma démarche. Pour autant, n'a pas répondu à ma demande première. Son conseil a, plutôt été de réaliser un bilan de compétence, ce qui devait me permettre, d' après lui, d'y voir plus clair dans mes choix, ce que j'ai réalisé presque dans la foulée de mon rejet de candidature au départ. J'ai eu alors deux choix. Le premier de le réaliser dans le cadre de mon droit à formation et donc de passer par mon entreprise, et le 2e de mener la démarche par moi-même via l'organisme FONGECIF. Dans ma situation, il m'a semblé que le 2e choix était plus adapté, dans la mesure où je ne souhaitais pas que mon entreprise soit informée. Je craignais d'avoir à porter le poids d'un départ imminent par mon entreprise, mais surtout je voulais prendre le temps de mettre à profit le résultat de ce bilan, sans pression.

Ce bilan de compétences a eu plusieurs effets :

- d'abord celui de me redonner confiance en moi et en mon avenir professionnel,
- de poser mes compétences de manière très objectives,
- de mettre des mots sur ce que je souhaitais faire, ce que je ne souhaitais pas faire et sur ce que je vaux
- et enfin de déterminer mon profil.

Forte de nombreuses enquêtes métiers et de ma remotivation sur mes compétences au terme de ce bilan, un 2e plan de départ s'est organisé, deux ans après le premier. Cette fois, je savais dans quelle direction je voulais me diriger : le domaine social. Le dossier de candidature au départ auquel je postulais était sur un projet de reconversion professionnelle, avec une reprise d'étude d'un an. Le dossier était tel que j'ai alors dû construire mon départ comme une véritable étude : quelle formation choisir ? Quel contenu ? Quel Lieu ? Quel prix ? Quel débouché ? Analyse du bassin de l'emploi, etc. Cette fois, il a reçu un avis favorable, puis accepté par une commission de départ. Je suis partie en décembre 2014, après 15 ans d'expérience.

Ma reprise d'étude s'est donc concrétisée en septembre 2015, en intégrant une Licence Professionnelle intervention sociale, financée dans le cadre du plan de départ volontaire. Au terme de cette licence, obtenue avec honneur, j'ai encore eu deux choix. Soit je me

remettais sur le marché de l'emploi, soit je poursuivais le chemin universitaire. Là encore, l'analyse du marché de l'emploi montrait bien que si je voulais accéder à des postes que je juge importants, sans avoir d'expérience dans le domaine social, il fallait poursuivre sur la voie universitaire.

Pourquoi avoir fait le choix du master Politiques sociales territoriales de l'UVSQ ? Et bien, parce que durant ma licence j'ai pu suivre un cours très intéressant sur les lois de décentralisation de 1981 et 1983 et de l'impact de ces lois sur tout le fonctionnement des politiques publiques actuelles. J'ai alors cherché une formation, qui répondre à un critère géographique et à un critère de contenu lié à cet intérêt.

En septembre 2016, vous reprenez vos études en Master 1 Sociologie, parcours Politiques sociales territorialisées et développement social urbain (PST-DSU) à l' UVSQ. Vous bénéficiez d'une prise en charge financière de France Travail (« aide individuelle à l'emploi »). Comment s'est passée cette première année ?

Ma 2e année de reprise d'étude a en effet, été financée par France Travail. J'ai pu construire la suite de mon projet de reconversion en étroite relation avec ma conseillère. Il faut alors que les choses soit bien claires, il ne faut absolument pas attendre des conseillers qu'ils trouvent les formations, et fassent les démarches à notre place. Il faut bien préciser aux personnes souhaitant entrer dans un processus de formation, que ce sont eux les acteurs de leur projet. Ce sera donc à eux de construire leur projet (chercher la formation, entrer en relation avec l'organisme de formation, demander des devis ou des plaquettes d'information) et d'être certains que le projet entre réellement dans le cursus de formation envisagé. La réalité est que le/la conseiller(e) France Travail est uniquement là, pour « valider » la cohérence du projet professionnel ; à charge aux futurs stagiaires de la formation continue de rassembler un dossier « béton », qui sera ensuite arbitré par les directeurs territoriaux de France Travail. Ça été donc mon cas. Lorsque je suis allée voir ma conseillère, je me suis présentée avec un dossier similaire à celui que j' avais constitué pour le plan de départ. Ainsi, elle a pu voir ma motivation. J'y avais également joins une lettre de recommandation de ma tutrice de stage de Licence Pro.

Mon arrivée en master 1 ne m'a pas posé de problème, dans la mesure où je bénéficiais déjà d'une expérience de reprise d'étude. Je connaissais déjà les contraintes de la procédure à suivre, pour les étudiants en formation continue, au regard des injonctions de Madame Clarisse Magalhaes à obtenir les feuilles de présence. Là où j'ai pu observer des différences fondamentales, c'est que lorsque j'ai suivi les cours de LP, nous étions 4 personnes en reprises d'études, et donc, avec un passé professionnel. Ce cas de figure

ne semblait, a priori, pas exceptionnel, permettant ainsi pas mal de partage d'expérience et d'émulation entre les jeunes et les « moins jeunes ». Lorsque je suis arrivée en master 1 PST à l'UVSQ, j'étais la seule relevant de la formation continue. J'étais la forme Alien de l'étudiante (j'avais 40 ans), que les jeunes n'ont pas l'habitude de croiser sur les bancs de la fac, sentiment ressenti également par rapport aux profs ; Il est en effet d' avantage courant de croiser des étudiants relevant de la formation continue en master 2. Il m'était, sommes toute, égal de m'intégrer ou non, à la promotion dans la mesure où objectivement il y avait un gap énorme au niveau des centres d'intérêts et de la maturité, entre moi et les autres étudiants ; 20 ans nous séparent et ce n'est pas rien. En effet, les centres d'intérêts des uns et des autres n'a rien a voir avec ce que l'on peut vivre en rentrant à la maison de soir. Ils ne connaissent pas le concept de « seconde journée » quand la journée de travail est terminée et qu'il faut enchainer ensuite avec la vie de famille. Mais bon, avec un peu prise de recul on arrive à s'y faire. Il était alors évident que c'était à moi de m'adapter à la situation et pour cela faire preuve d'humilité. A aucun moment, j'ai cherché à me positionner en « madame je sais tout ». Bien au contraire, j'ai toujours considéré avoir beaucoup à apprendre. La posture que l'on décide d'adopter, dans ce genre de contexte, est extrêmement importante.

Pour suivre les cours universitaires, auxquels finalement je n'étais pas habituée, j'ai dû mettre en place un certain nombre de stratégies, comme par exemple enregistrer tous les cours, pour être sûre de ne rien louper comme information, ne pas hésiter à interroger les profs pour expliciter leurs attendus, faire du « par cœur » pour les partiels (parfois il n' y a pas le choix) et surtout s'appuyer sur les expériences des jeunes. Et ce sont dans ces moments précis que, tout ce qui a été intégré durant la vie professionnelle, doit tomber, car là on retourne clairement dans l'évaluation des connaissances, avec la sanction de la note écrite ou orale. Et c'est là, que l'humilité arrive. Nous devenons les égaux des jeunes étudiants, avec certainement des choses à apprendre d'eux aussi.

Ayant réussi votre M1, vous poursuivez par un Master 2 Politiques sociales territoriales en contrat de professionnalisation au sein de l'agence OSICA des Yvelines. Comment avez-vous décroché ce contrat ? Comment se déroule cette deuxième année ?

La poursuite en master 2 PST est, elle, le fruit d'une discussion avec la directrice du master. A la fin d'un cours de M1, elle me demande si je souhaite poursuivre et m'inscrire en master 2 l'année suivante. Je lui réponds alors, que ce n'est pas du tout à l'ordre du jour, que c'est un engagement très fort de ma famille et que je ne peux pas les entrainer dans mon parcours encore une année (financièrement notre ménage touche mes

indemnités chômage et le salaire de mon conjoint). D'autant plus, que je ne bénéficierai certainement pas une nouvelle fois du financement de France Travail, dans la mesure où ils ont déjà pris en charge le coût de la formation du master 1. Elle insiste alors, en argumentant sur le fait que le master 1 ne valide aucun diplôme et que ce serait mieux pour moi, de continuer sur la dernière année, et me fait part de la possibilité de le faire via un contrat de professionnalisation. Elle m'invite à m'informer sur ce dispositif, notamment auprès de Clarisse. Après avoir pesé le pour et le contre avec mon conjoint, j' ai sollicité Clarisse afin qu'elle m'explique le principe de contrat de professionnalisation. J' étais alors convaincu de la nécessité de la poursuite en M2, que ce soit en contrat pro ou en financement personnel. Et, c'est à la période où Clarisse était en train de me faire le devis de la formation, qu'elle a reçu deux offres d'entreprises pour des contrats de professionnalisation. La 1re était une offre de la CAF de Paris 15e et l'autre d'un bailleur social dans les Yvelines, pour un poste de chargé de Développement Social Urbain (DSU). J'ai bien sûr répondu aux deux offres, et une demande d'entretien chez le bailleur a rapidement fait retour à ma candidature. Ensuite, tout est allé très vite. En une semaine j'avais rencontré ma future tutrice et reçu une réponse favorable, que j'ai acceptée en retour.

Pour cette 2e année de master et dernière année de reconversion, j'ai cumulé les difficultés. Certes, avec un contrat pro, la formation est financée par l'employeur, mais vous êtes, avant tout, salarié d'une entreprise, avec des objectifs à remplir. Cette dimension salariale venait donc en plus de la dimension étudiante et de la dimension « seconde journée ». Concilier les trois, a été une épreuve, il ne faut pas le cacher, car que vous soyez étudiant classique ou salarié, les attendus et les exigences des enseignants restent les mêmes. Et je ne voulais surtout pas que ma condition soit un obstacle ou une excuse. Donc j'ai bataillé, fait d'énormes sacrifices, mit ma vie de maman entre parenthèse. Ça été dur… Mais je savais pourquoi je le faisais, et l'échec n'était pas envisageable. J'avais engagé ma famille dans ce parcours et je voulais qu'ils soient fiers de moi.

Avec le recul, bien qu'ayant été difficile, le fait de réaliser le master 2 en contrat pro, m'a permis de repartir dans la vie active et d'appréhender plus facilement le type de poste où le master peut mener. Enfin, le rythme d'alternance, trois semaines en entreprise et une semaine en cours, me permettait de prendre du recul sur ce que je pouvais vivre en entreprise et d'en tirer des analyses.

Vous avez obtenu votre diplôme de master 2 en juin 2018. En résumé, que vous a apporté cette reprise d'étude ? Est-ce que cela a répondu à vos attentes ? Qu'avez-

vous le plus apprécié pendant ces deux années ?

J'ai obtenu mon diplôme en septembre 2018, après avoir soutenu mon mémoire de fin d' étude. Mon contrat de professionnalisation se terminait en octobre, soit 1 mois après. Ma soutenance fut une réelle épreuve pour moi : 3 ans de travail acharné se terminaient là. J' ai reçu de très beaux retours de mon jury, composé de deux enseignants chercheurs et de ma tutrice de contrat pro, qui ont vu en mon parcours beaucoup d'exemplarité, bref un grand moment d'émotion.

Durant ces deux années à l'UVSQ, j'ai pu bénéficier du soutien de l'équipe pédagogique et de celui des personnels administratifs. En effet, la première année de master j'ai pu suivre un certain nombre d'ateliers pour les personnes en formation continue. Cela m'a permis d'une part de rencontrer d'autres personnes dans ma situation, issus d'autres formations, d'échanger sur les expériences, mais aussi d'avoir un autre accompagnement, différent de celui des profs, sur la reprise d'étude et le retour à l' emploi, et ce toujours dans une ambiance conviviale. Durant la 2e année, c'est aussi grâce à l'équipe de formation continue, et notamment de Clarisse et de son soutien, que j' ai pu participer et faire partager mon expérience, lors de la journée de l'emploi organisé par la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Du point de vue, de l' équipe pédagogique, j'ai aussi beaucoup apprécié l'accompagnement des enseignants, surtout dans l'élaboration de nos travaux réflexifs (enquêtes collectives, mémoires, dossiers d'analyse), qui pour ma part m'a permis d'analyser certaines situations, et de vouloir aller plus loin dans les recherches et les lectures.

Moi, j'ai engagé cette démarche de reconversion et de poursuite d'étude en sociologie, pour m'enrichir intellectuellement, et c'est ce que j'ai trouvé en suivant le cursus du master PST à l'UVSQ. La sociologie est une science qui permet de comprendre le monde qui nous entoure et d'avoir une prise de recul. Et, en cela, je me sens un peu frustrée aujourd'hui, de ne plus avoir à faire cette gymnastique de l'esprit qui permet de mettre en lumière certains codes sociaux, à moins de me lancer dans une thèse, qui me semble pour l'heure inenvisageable.

En résumé, ce que m'a apporté le master 2, c'est de m'être enrichie intellectuellement, mais aussi de pouvoir occuper aujourd'hui, un poste de chef de projet au sein d'une association, située aux Mureaux, qui travaille sur la transition énergétique. Le projet pour lequel j'ai été engagé, est un projet qui reçoit des financements de l'ANRU, et qui vise à développer la culture scientifique, technique et industrielle auprès des jeunes du territoire, et notamment auprès des jeunes filles. Jusqu'en septembre, j'ai réalisé une

veille active sur les sites de recherche d'emploi. J'ai postulé à certaines offres, mais sans vraiment y croire ; mon CV indiquait encore « master 2 PST, en cours ». Initialement, j' avais dans l'optique de démarrer ma recherche active en septembre-octobre, pour une arrivée en poste au 1er trimestre 2019. Mais, à partir de septembre, les choses se sont un peu accélérées, lorsque le réseau professionnel constitué grâce à mon passage chez le bailleur social en contrat pro, s'est activé. Un premier entretien avec une élue, puis un second, puis un troisième, et enfin concrétisation de mon projet de reconversion au 1er décembre. Alors bien sûr, l'obtention du diplôme m'a été utile. Durant les 15 ans où j'ai travaillé dans la société de téléphonie mobile, les « anciens » voyaient les jeunes diplômés débarquer et prendre les postes, que nous briguions sans être retenus, sous prétexte de ne pas correspondre aux grilles. Eh bien, le fait de pouvoir postuler désormais aux postes que je convoitais auparavant, voilà ce que m'a apporté l'obtention de ce master. Dans la société française, c'est le diplôme qui compte quoiqu'on en dise. L' époque où les salariés pouvaient rester dans une seule entreprise et faire carrière est révolue. Donc, oui, je peux dire que le master a répondu à ma première attente, celle d' obtenir un diplôme et un niveau de qualification qui soient reconnus sur le marché de l' emploi.

Avez-vous des conseils à donner à d'autres personnes qui envisagent comme vous de reprendre leurs études ?

Le conseil que je peux donner pour reprendre des études est de ne rien lâcher. Il faut être conscient que le chemin peut être long, mais aussi garder à l'esprit tout le bénéfice que vous allez en tirer. Oui, le fait de reprendre des études nécessite de faire des sacrifices : j'ai vu ma famille partir en vacances plusieurs fois, sans moi, pour me permettre de travailler. J'ai engagé mon mari, à de très nombreuses reprises, à emmener mes enfants faire des activités, pour que je puisse me concentrer. J'ai travaillé le soir, pendant que mes enfants dormaient. Je suis partie en vacances en me disant que je travaillerai 1 jour sur 2, mais en fait, je pouvais souffler uniquement le week-end, et finalement ce n'était pas vraiment des vacances. J'ai accepté d'être payée au SMIC durant la période de mon contrat pro (avec complément de France Travail). Mais aujourd' hui, je suis très fière de ce que j'ai accompli. Et c'est cela que vous devez garder en mémoire : la perspective de ce que vous gagnerez en retour, et qui demande du courage et de l'engagement.

Pour se lancer, il faut donc bien construire son projet professionnel, éventuellement faire un bilan de compétences, solliciter des professionnels pour réaliser des enquêtes métiers (rien de mieux que d'avoir une idée de ce qu'est la vraie vie de ce que vous ciblez),

rencontrer des professionnels de la formation continue (les universités, les centres AFPA, France Travail, internet).

Des écueils à éviter ? Je dirais toute personne « toxique » qui chercherait à vous détourner de ce que vous souhaitez vraiment. Pour ma part, très peu de personne de mon entourage ont suivi le cheminement de mon projet. L'entourage élargi était au courant au démarrage ou à la fin de chaque étape, car je ne voulais pas avoir d'influence extérieur qui vienne perturber mes envies. Mais les personnes toxiques peuvent aussi être des institutions, comme France Travail, par exemple. Là, en revanche, il faut être persévérant et motivé. Le/la conseillère verra l'engagement et pourra vous aider, tous les éléments que vous aurez constitués joueront en votre faveur.

En savoir plus

- » *Découvrir le Master 2 Politiques sociales territoriales*
- » *La reprise d'études à l'UVSQ*

Propos recueillis par Mathieu Jahnich.
Consultez d'autres témoignages /**/ .paragraphe__contenu--2{ padding-left: 20px; } .paragraphe__contenu--2 strong { margin-left: -20px; } .paragraphe__contenu--2 strong:: before{ content:''; margin-right:10px; } /**/